

Des chiffres aux effets

Bilan développement durable

2025



Avant-propos

2025, DE L'ACTION AUX TRANSFORMATIONS

En 2025, le département Développement Durable d'Expertise France a poursuivi son engagement aux côtés d'une pluralité d'acteurs, consolidant son rôle dans la coopération internationale en appui aux transitions écologiques et sociales. Grâce au soutien de ses partenaires techniques et financiers — au premier rang desquels l'Union européenne et l'Agence française de développement —, le département continue d'accompagner sur le terrain des trajectoires de transition résilientes, inclusives et durables, et de contribuer à la mise en œuvre des grands accords internationaux Climat et Biodiversité notamment.

Ce livret rend compte de la contribution d'Expertise France aux enjeux liés au climat, à la biodiversité, à la transition énergétique, à l'agriculture, au développement urbain, à l'économie bleue et à l'économie circulaire. Il reflète un effort collectif qui dépasse les frontières du seul département Développement Durable.

Son ambition est de donner à voir, de manière concrète, ce que produisent réellement ces interventions. Au-delà des chiffres clés qui structurent nos thématiques d'action, il rassemble une sélection d'effets documentés – transformations de pratiques, évolutions institutionnelles, dynamiques de coopération – recueillis auprès des acteurs de terrain dans nos pays d'intervention. Ces exemples ne prétendent pas à l'exhaustivité ; ils ont été choisis pour leur force illustrative et leur capacité à incarner, dans toute leur diversité, les changements que nous contribuons à accompagner.

C'est cette attention portée aux effets réels, mesurés et vécus, qui guide notre démarche de redevabilité et nourrit notre réflexion collective pour les années à venir.



Nicolas CHENET

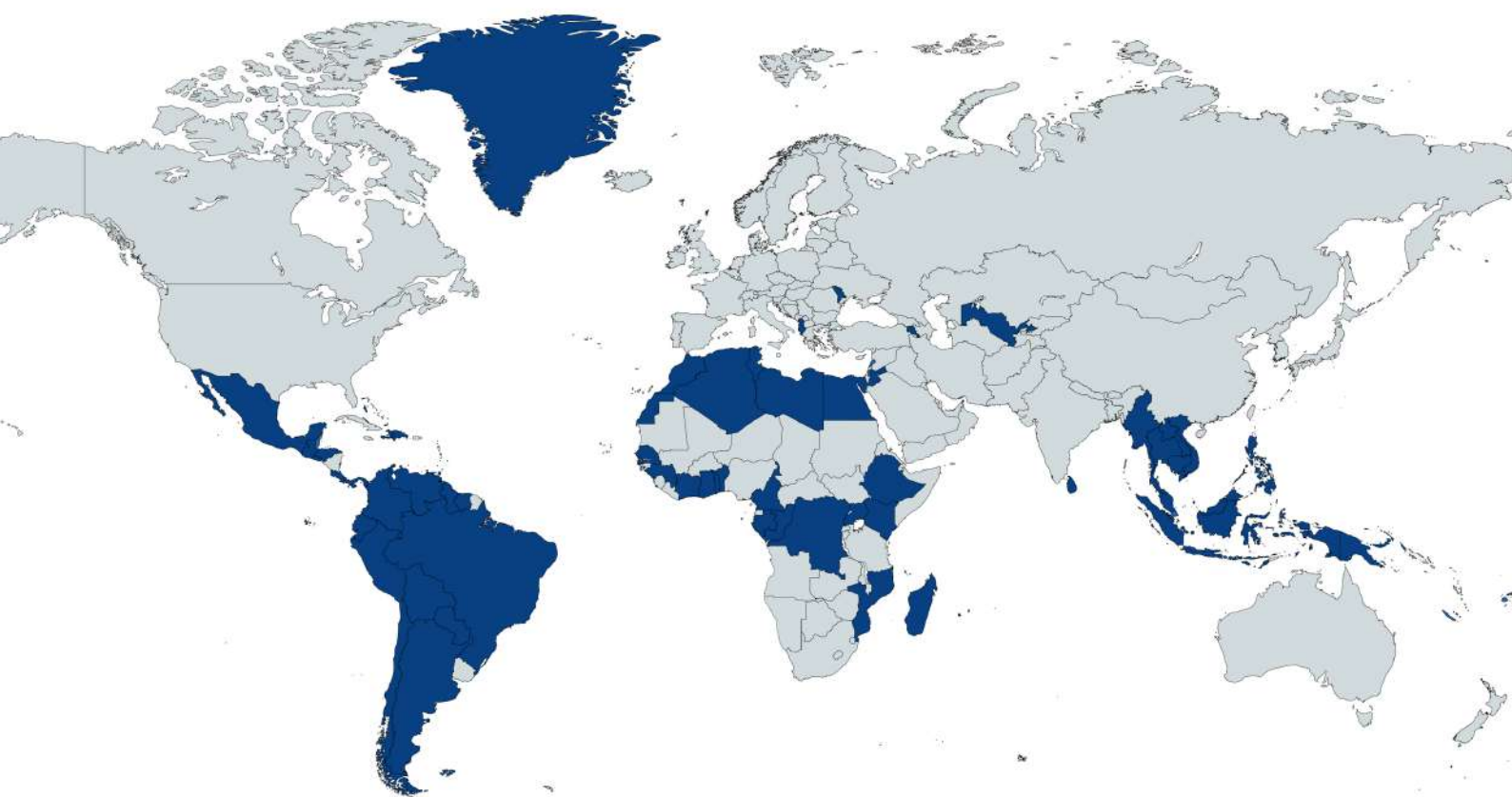
*Directeur du département
Développement Durable*

Les interventions de l'agence sur les thématiques développement durable en 2025

62 pays d'intervention

25 Pays et Territoires d'Outre-mer¹

dont **13** pays soutenus pour la mise en œuvre de leurs engagements internationaux en matière d'environnement (Accord de Paris sur le climat et Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal)



31

millions d'euros de volume de contrats

41

mois de durée moyenne de mise en œuvre

7,8

budget moyen par projet en millions d'euros

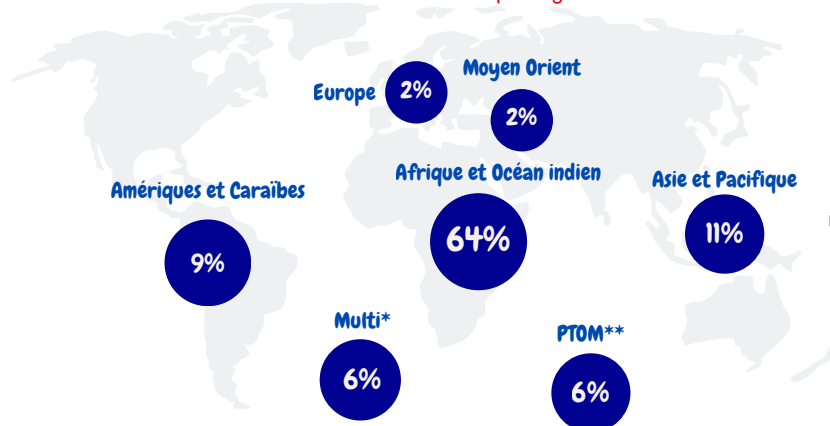
[1] Le statut de Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) concerne les pays et territoires liés constitutionnellement à un État membre de l'Union européenne mais ne faisant pas partie du territoire de l'UE. Pour la France, il s'agit de la Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Terres australes et antarctiques Françaises et Wallis-et-Futuna. Pour le Danemark, il s'agit du Groenland. Pour les Pays-Bas, il s'agit d'Aruba et des Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache et Sint-Maarten, la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin). Les 12 PTOM anglais sont Anguilla, Bermudes, îles Caïmans, Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, îles Malouines, Montserrat, îles Pitcairn, Sainte-Hélène Ascension et Tristan da Cunha, Territoire antarctique britannique, Territoire britannique de l'océan indien, îles Turques-et-Caiques et îles Vierges britanniques.

2528

structures soutenues sur les enjeux de développement durable

Où intervenons-nous ?

Les structures soutenues par région

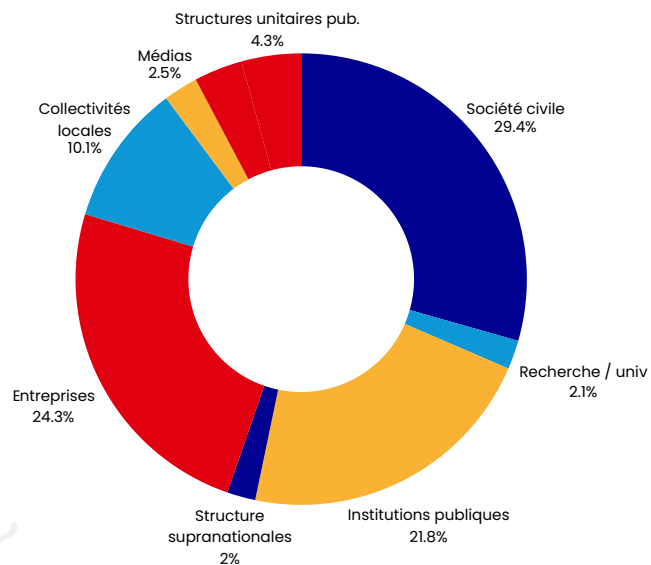


* structures multi-pays

** Pays et Territoires d'Outre-mer

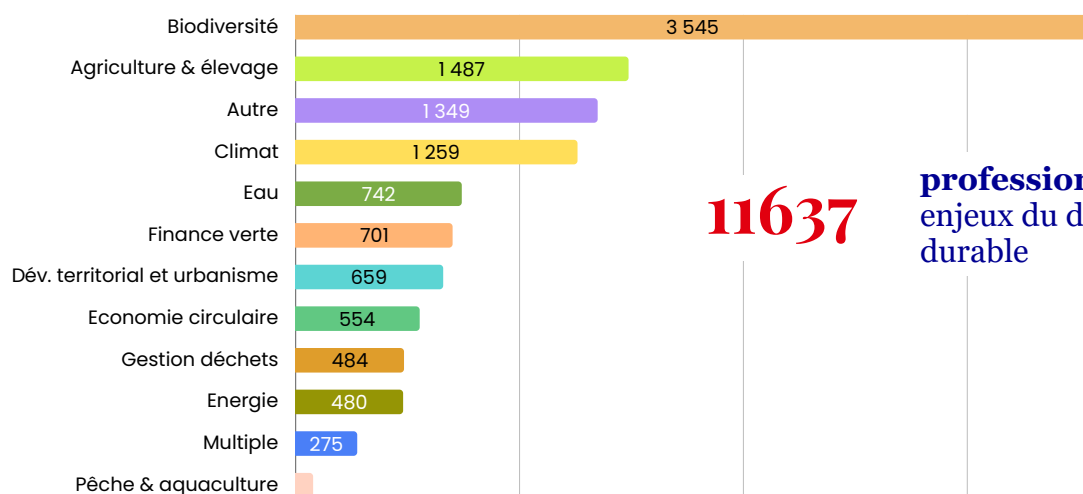
Qui accompagnons-nous ?

Les structures soutenues par type



Qui formons-nous ?

Personnes formées par thématiques développement durable

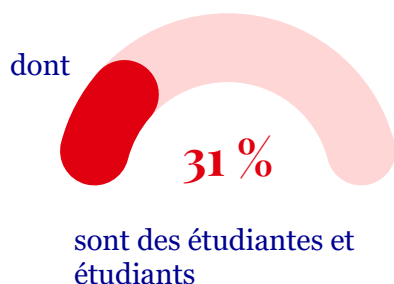


11637

professionnels formés aux enjeux du développement durable

Le portefeuille en chiffres

161 001 bénéficiaires directs
des projets de
transition



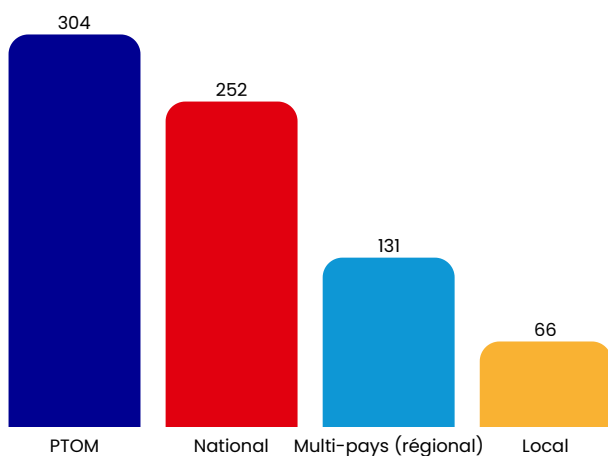
© Expertise France - PUC

Formation sur la gestion foncière avec le Programme National
de Formation aux Métiers de la Ville, Yaoundé, mai 2025 ;
projet Plateforme Urbaine Cameroun

855 documents produits à l'appui des
transitions

A quelle échelle agissons-nous ?

International, nationale, locale : une action multi-niveaux



dont

4 SUR 10

contribuent directement à
faire évoluer les **cadres
réglementaires ou
normatifs**

11 millions

d'hectares d'aires marines
protégées dont la gestion est
améliorée



Les chiffres et les zones d'intervention donnent une image de l'étendue de l'action. Les pages suivantes cherchent à en restituer la profondeur. À travers une sélection d'effets documentés dans le cadre de la démarche de récolte des effets conduite en 2026, elles illustrent ce que les projets produisent concrètement : des coopérations structurées entre acteurs, des politiques publiques renforcées, des transformations visibles sur les territoires, des investissements déclenchés, et une contribution aux enjeux climatiques qui traverse l'ensemble du portefeuille. Ces cinq axes de lecture ne prétendent pas à l'exhaustivité — ils donnent à voir, à travers des exemples choisis pour leur force illustrative, la nature et la portée des changements auxquels le département contribue.

Dynamiques de coopération et de partenariat : créer les conditions de l'action collective

Face à des défis aussi complexes que la préservation de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, l'accès à l'énergie propre pour tous ou la gestion durable des territoires, aucune institution ne peut agir seule. L'un des apports majeurs des projets du département est de créer, renforcer ou pérenniser des **espaces de coopération entre des acteurs** qui, auparavant, intervenaient souvent de manière isolée ou cloisonnée.

Les effets observés montrent que ces coopérations prennent des formes variées : réseaux professionnels, plateformes multi-acteurs, dialogues interministériels, mécanismes de coordination entre services techniques ou communautés de pratique régionales. Au-delà de la mise en relation des acteurs, les projets contribuent à instaurer des habitudes de travail collectif, à favoriser les échanges d'expérience et à construire des références communes qui perdurent après la fin des activités.

Deuxième atelier national en Tunisie, février 2025, projet BIODEV2030



“ Les ONG intervenant sur la biodiversité, les détenteurs des connaissances traditionnelles, les Ministères, l'université, les entreprises et les banques, etc. Ils intervenaient de façon éparse. Grâce aux ateliers, on a pu avoir plus de collaboration. On est devenu un groupe famille pour réfléchir sur la biodiversité.

Point Focal National de la Convention sur la Diversité Biologique du Bénin, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Ainsi, le projet **Varuna**, à travers Réserves Naturelles de France, a permis de fédérer 118 gestionnaires d'aires marines protégées des territoires insulaires du sud-ouest de l'océan Indien au sein d'un réseau professionnel aujourd'hui reconnu à l'échelle régionale. Grâce aux formations entre pairs et aux dispositifs de tutorat, les gestionnaires disposent désormais d'un espace permanent d'échange de pratiques et d'entraide, renforçant leur **capacité collective à répondre à des enjeux communs**.

Cette dynamique se retrouve également dans les projets d'appui aux politiques publiques. Au **Cameroun**, la plateforme de dialogue créée par le projet **Plateforme Urbaine Cameroun** a été transformée, à l'initiative de ses membres, en une **Association Nationale des Acteurs de l'Urbain**. Ce passage d'un dispositif porté par un projet à une structure autonome traduit l'appropriation de la démarche par les acteurs eux-mêmes et garantit la poursuite du dialogue au-delà du financement.

Avec le projet **BIODEV2030**, des ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, des Pêches, de l'Energie ou encore des Mines ont développé des relations de travail inédites, permettant une **meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans les politiques sectorielles**. Dans plusieurs pays, ces mécanismes de dialogue ont été institutionnalisés par décret, un héritage structurel du projet qui, en créant des espaces de coordination là où il n'en existait pas, a enclenché des dynamiques de coopération interministérielle appelées à se poursuivre au-delà du projet.

De manière comparable, le projet **REGUL**, à Kolwezi (**RDC**), a conduit les services du foncier et de l'urbanisme à modifier leurs pratiques : les demandes de titres fonciers et de permis de construire font désormais l'objet de vérifications croisées, limitant les incohérences administratives et améliorant la **coordination des services**.

“ Il serait très souhaitable de voir [les échanges entre gestionnaires d'aires marines protégées] se poursuivraient, car ils offrent un espace propice à l'apprentissage partagé à l'échelle régionale. Malgré les différences entre les pays, nous sommes souvent confrontés à des défis similaires, et ces échanges nous permettent d'explorer les différentes approches mises en œuvre pour y répondre.

Lisa Ah Shee Tee, Cheffe de projets de recherche, Reef Conservation
Aire marine à conservation volontaire



Session de renforcement de capacités au Philippines sur l'engagement et les politiques publiques visant le secteur privé pour améliorer la qualité de l'air, organisée par le projet AQIP financé par l'AFD, novembre 2025

A l'échelle régionale, le projet **AQIP** a fait émerger un réseau informel de praticiens de la qualité de l'air au sein des pays de l'**ASEAN**, où les échanges techniques étaient jusque-là très limités. Les contacts établis lors des ateliers et visites d'étude continuent d'être mobilisés pour partager des solutions et comparer les approches nationales.

Renforcement des politiques publiques : influencer les cadres institutionnels pour transformer durablement les sociétés

Les transformations durables des sociétés supposent une évolution des cadres normatifs, des capacités institutionnelles et des modes de coordination entre acteurs publics. C'est précisément sur ces leviers que le département concentre une part importante de son action : en **accompagnant des processus législatifs**, en **outillant des administrations** pour qu'elles planifient et décident sur la base de données fiables, et en **créant les conditions d'un dialogue entre acteurs**.

En 2025, plusieurs projets ont contribué à doter des gouvernements d'une base factuelle sans laquelle la décision publique reste fragile. Dans les **Îles Vierges britanniques**, le programme **RESEMBID** a permis l'extension du réseau de surveillance de la qualité de l'eau de quatre à 36 sites répartis sur plusieurs îles, avec des protocoles établis et des cartographies des sources de pollution – des données qui orientent désormais les décisions d'aménagement et préparent le développement d'une législation environnementale.

Au **Sri Lanka**, le ministère de l'Industrie et des opérateurs de 16 parcs industriels ont coconstruit, avec le soutien du projet **Green Recovery Facility**, des lignes directrices nationales sur les parcs éco-industriels, un référentiel d'évaluation et des plans de transformation, passant d'une simple connaissance du concept à une appropriation opérationnelle.



Programme de surveillance de la qualité de l'eau dans les Îles Vierges Britanniques, soutenu par RESEMBID et mis en oeuvre en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Changement climatique, 2025

En **Albanie**, la publication d'une évaluation nationale sur le potentiel de cogénération et de chauffage et refroidissement efficace a fourni pour la première fois une image quantifiée du gisement d'efficacité énergétique du pays, prérequis indispensable à des investissements ciblés et à l'alignement sur la directive européenne dans le cadre du processus d'adhésion.

En **Guinée**, le projet **PEFFAG** a développé une **base de données fonctionnelle** recensant près de 1300 établissements avicoles, dont les données sont déjà utilisées par le ministère de l'Élevage comme outil d'aide à la décision – première brique d'une meilleure connaissance et gouvernance de la filière.

Ces bases analytiques ont parfois directement alimenté l'adoption de textes structurants. Au **Maroc**, le projet **Ghabati Hayati** a permis l'actualisation du **Plan directeur des aires protégées**, dont la version précédente datait de 1995 : le nouveau plan, adopté en décembre 2025, étend le réseau à 197 sites d'intérêt écologique et biologique en plus des 18 aires protégées, et fournit aux autorités un cadre de référence actualisé pour orienter la politique nationale de conservation et contribuer aux objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

A **Sint Maarten**, dans le cadre du projet CORENA soutenu par **RESEMBID**, un manuel de procédures intègre désormais des **données de biodiversité directement dans les décisions d'autorisation de travaux** – créant un lien institutionnalisé entre connaissance environnementale et contrôle du développement des activités de l'île.



Remise du "Green and blue policy" de Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont la révision a été soutenue par le projet FCCB en 2025, à l'occasion de la 42^e réunion du Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat

“ *CORENA is based on the idea that our marine and coastal resources are not managed properly. This is due to limited capacity, limited data, limited regulations. CORENA wanted to build on all these areas and create evidence-based to work towards to more sustainable management of coastal zones.*

Ildiko 'Kippy' Gilders, Policy Officer, Ministry of Public Housing, Spatial Planning, Environment and Infrastructure (VROMI), Sint Maarten. CORENA - COastal RESilience Needs Assessment - was a project supported by RESEMBID between January 2023 and February 2025

A l'échelle régionale, les Etats membres de l'**ASEAN** ont validé une stratégie commune de gestion durable des déchets des navires, illustrant la capacité du département Développement Durable à accompagner des processus de concertation multilatérale aboutissant à un cadre partagé entre plusieurs pays. Par ailleurs, le projet **AQIP** a contribué à faire évoluer la conception même de la gestion de la qualité de l'air d'une fonction technique mono-institutionnelle vers un **enjeu transversal et intersectoriel**, plusieurs Etats membres commençant à intégrer ses lignes directrices dans leurs politiques nationales avant même leur adoption formelle.

Dans les 15 pays partenaires de **BIODEV2030**, le dialogue structuré entre acteurs institutionnels et non-gouvernementaux a débouché sur des avancées concrètes : des **plans d'action sectoriels** intégrant directement les recommandations du projet, dont le Plan d'Action Energie en Ouganda et le Règlement sur les plantations au Vietnam, et une meilleure articulation des stratégies nationales biodiversité avec les engagements du Cadre mondial de Kunming-Montréal.

Transformations à l'échelle territoriale : des changements concrets dans les pratiques et les territoires



© Expertise France - Euroclima
Soutien à l'analyse du modèle sylvicole des concessions forestières en vue de la gestion durable des forêts et de la biodiversité au Guatemala. Action soutenue par Euroclima et mise en oeuvre avec le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles du Guatemala et le Conseil national des aires protégées

Au-delà de leur contribution aux politiques publiques ou aux cadres de coopération, les projets produisent des **transformations directement observables sur les territoires**. Les effets documentés montrent une évolution des pratiques des collectivités, des administrations, des gestionnaires d'espaces naturels, des entreprises ou encore des populations bénéficiaires. Ces changements se traduisent par une **meilleure gestion des ressources, des services publics plus opérationnels ou l'émergence de nouvelles activités économiques**.

Dans plusieurs territoires insulaires des Caraïbes, le programme **RESEMBID** a ainsi permis de renforcer concrètement la gestion des espaces naturels. À **Klein Curaçao**, un plan de gestion a conduit à la mise en place d'un plafond annuel de visiteurs, d'un système de permis pour les opérateurs touristiques et d'une autorité chargée d'assurer le suivi et le contrôle de cette réserve naturelle.

À **Anguilla**, les six parcs marins disposent désormais de plans de gestion, d'un dispositif de gouvernance commun et d'agents mieux équipés pour assurer la surveillance écologique et la protection des habitats. À Lac Bay (**Bonaire**), des gardes assurent désormais une présence permanente sur le site, les herbiers marins font l'objet d'actions de restauration et les visiteurs sont sensibilisés grâce à de nouveaux aménagements. Dans chacun de ces cas, les projets ont permis de passer d'une protection essentiellement théorique à une **gestion quotidienne des espaces naturels**.

Les transformations concernent également les territoires urbains. À Kolwezi (**RDC**), le projet **REGUL** a contribué à faire évoluer les pratiques des autorités locales lors des opérations de relocalisation liées à l'exploitation minière. Les besoins en infrastructures publiques — écoles, voiries, réseaux ou équipements collectifs — sont désormais **intégrés aux négociations avec les entreprises minières**, limitant le report de ces coûts sur les collectivités.

Dans le domaine des services urbains, le projet **GEDEC** a accompagné cinq communes togolaises dans la **structuration de la filière de gestion des déchets**. Les communes disposent aujourd'hui de référents techniques, d'outils de gestion et d'infrastructures fonctionnelles leur permettant d'exercer leurs compétences. Les enquêtes de terrain montrent une **amélioration de la régularité de la collecte, une diminution des dépôts sauvages et une perception plus positive de la salubrité des quartiers** par les habitants, même si des défis subsistent en matière de valorisation des déchets et de pérennité des équipements.

En **Guinée**, le projet **PEFFAG** a contribué à structurer les capacités techniques de la filière avicole à deux niveaux : les personnels des **laboratoires régionaux** et du **laboratoire central vétérinaire** de Conakry sont désormais en mesure de réaliser et d'interpréter de manière autonome des analyses sérologiques des maladies aviaires, et 20 enseignants des quatre **écoles nationales d'agriculture et d'élevage** ont été habilités à dispenser des formations aux éleveurs, posant les bases d'une offre de formation pérenne accessible au-delà de la durée du projet.



Soutien à la structuration de la filière de gestion des déchets dans les villes de Tsevié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong au Togo, par le projet GEDEC mis en œuvre entre juin 2023 et juillet 2026

Les effets observés concernent également les dynamiques économiques locales. En **Côte d'Ivoire**, le projet **MAX** a montré qu'un meilleur accès aux équipements électriques pouvait transformer les usages de l'électricité en milieu rural. L'acquisition de congélateurs, de mixeurs ou d'autres équipements a non seulement suscité plusieurs milliers de nouvelles demandes de raccordement au réseau, mais a également favorisé la **création de nombreuses activités génératrices de revenus** — vente de glace, conservation du poisson, transformation alimentaire ou petits services de proximité — principalement portées par des femmes. L'accès à l'énergie devient ainsi un **levier de développement économique local**, bien au-delà du seul usage domestique, permettant in fine de rentabiliser et de pérenniser le service de fourniture d'énergie.

Pris ensemble, ces effets montrent que les projets modifient progressivement la manière dont les territoires et les filières économiques sont gérés, dont les services sont rendus et dont les ressources sont utilisées. Ces évolutions restent souvent locales et progressives, mais elles constituent les premières manifestations concrètes des transformations recherchées par les interventions du département.



Fresque de la biodiversité dans l'entreprise Rogers, projet lauréat du Fonds Business Biodiversité Océan Indien (FBBOI) qui vise l'intégration écosystémique de la biodiversité dans la stratégie de développement du groupe Rogers, en partenariat avec Mauritius Chamber of Agriculture et Reef Conservation

Effet levier et mobilisation d'investissements : créer les conditions du passage à l'échelle

Les projets du département interviennent le plus souvent en amont des investissements. Leur contribution ne se mesure donc pas uniquement aux financements qu'ils mobilisent directement, mais à leur **capacité à créer les conditions permettant à d'autres acteurs – Etats, banques de développement, investisseurs publics et privés, d'engager des investissements de plus grande ampleur**. Les effets documentés montrent que cette fonction de « préparation à l'investissement » constitue un levier majeur. Les projets produisent les données, les analyses, les études de faisabilité, les modèles économiques ou les dispositifs de gouvernance qui **réduisent les incertitudes techniques et financières et rendent les projets suffisamment matures pour être financés**.

En **Equateur**, dans le cadre du programme **Euroclima**, l'appui apporté à la production de la première cartographie nationale de la dégradation forestière et de ses impacts socio-économiques a permis au gouvernement de disposer d'une **base scientifique robuste pour valoriser ses politiques environnementales**. Ces travaux ont directement contribué à la mobilisation de **30 millions de dollars auprès de la Coalition LEAF en 2025**, illustrant l'effet de levier que peut produire une assistance technique ciblée lorsque les données générées répondent aux attentes des bailleurs internationaux.

Renforcer la recherche dans le secteur forestier, la diffusion des bonnes pratiques et la création d'espaces d'échanges, afin de soutenir la mise en œuvre de la CDN de l'Equateur ; action soutenue par le programme Euroclima avec le Ministère de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique entre juillet 2023 et septembre 2025



Cette logique se retrouve également au **Sri Lanka** avec la **Green Recovery Facility**. Le projet a accompagné les autorités dans la préparation de deux projets d'investissement portant sur la valorisation énergétique de la biomasse et sur la gestion des effluents dans des parcs industriels. Les études techniques, les analyses économiques, les mécanismes de gouvernance et les options de financement ont été élaborés jusqu'à constituer de véritables **projets « prêts à investir »**. La *Board of Investments* sri-lankaise dispose désormais de dossiers suffisamment aboutis pour engager des discussions avec des investisseurs et des institutions financières.

“ Cette initiative a eu un impact réel et mesurable sur nos communautés, démontrant que même de petits changements peuvent permettre de réaliser des économies substantielles tant en termes de consommation d'énergie que de dépenses des ménages... Le coût de la vie étant une préoccupation majeure tant pour les habitants que pour les décideurs politiques, donner aux individus les moyens d'adopter des pratiques d'économie d'énergie n'est pas seulement judicieux, c'est indispensable.

Kristen Smith, Conseillère principale en matière d'énergie au ministère du Développement durable des Îles Caïmans

Dans d'autres contextes, les effets portent davantage sur la création de conditions préalables à de futurs investissements. En **Ouzbékistan**, l'assistance technique financée par l'AFD a permis d'introduire la géothermie dans les réflexions nationales sur la modernisation du chauffage urbain. Alors que cette technologie n'était pas envisagée dans les stratégies initiales, les échanges techniques avec le Bureau de recherches géologiques et minières ont conduit les autorités à initier avec Expertise France une première étude du potentiel géothermique national. Cette étape constitue un **préalable indispensable avant toute décision d'investissement** et ouvre la perspective d'une diversification des sources et infrastructures énergétiques du pays.

En produisant des connaissances fiables, en structurant les projets et en accompagnant les décideurs jusqu'à la phase où un investissement devient envisageable, les équipes permettent de **transformer des intentions en opportunités concrètes de financement**. Cet **effet levier**, souvent peu visible dans les indicateurs traditionnels, constitue pourtant une contribution importante des projets.

Rencontre entre le Bureau de recherches géologiques et minières français et une délégation ouzbèke composée du ministère de l'énergie, du ministère de la géologie, du Fonds ouzbek pour la reconstruction et le développement ainsi que l'opérateur de chauffage urbain, novembre 2025



Contributions aux enjeux climatiques : des co-bénéfices au service de la transition

Les enjeux climatiques irriguent l'ensemble du portefeuille du département. De la transition énergétique à l'économie circulaire, de l'évolution des pratiques agricoles à la gestion durable des ressources naturelles, en passant par l'intégration du climat dans les politiques publiques et cadres réglementaires, les projets portés ou accompagnés par le département contribuent, à des degrés divers et par des voies multiples, à la transition écologique des territoires et des systèmes. Certains s'inscrivent directement dans les **Contributions Déterminées au niveau National** (CDN) des pays partenaires, appuyant ainsi leur capacité à honorer leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Cet axe cherche à rendre visible cette contribution dans toute sa diversité.

En **Côte d'Ivoire**, le projet **Transition Bas Carbone**, illustre ce que peut produire un appui technique de long cours sur la gouvernance climatique d'un pays. En juin 2025, la Loi Climat a été adoptée, accompagnée d'un décret instituant le Système National de Transparence Climat : pour la première fois, le suivi et le rapportage climatiques sont inscrits dans le droit ivoirien. En parallèle, fin 2024, la Côte d'Ivoire a soumis à la CCNUCC son premier Bilan de Transparence Renforcé, compilant des données consolidées issues de 12 ministères. Ces deux avancées traduisent une même rupture : la transparence climat devient une responsabilité d'Etat.

Projet d'intégration des énergies renouvelables et des technologies d'efficacité énergétique à Anguilla, soutenu par le programme RESEMBID entre août 2022 et avril 2025 : développement d'un plan intégré de gestion des ressources et de résilience et d'un plan d'action pour accompagner la politique énergétique nationale, rénovation de 26 bâtiments publics, etc.



“

Depuis 2007, nous nous étions principalement concentrés sur l'offre énergétique. Mais cette analyse [macro-économique préparée par le projet GRF Sri Lanka] nous a ouvert les yeux sur la demande - un angle que nous n'avions pas suffisamment pris en compte. Elle a conduit nos équipes à développer un programme dédié aux PME, pour les intégrer dans le processus de transition énergétique. Ce changement de perspective est parti de la lecture du rapport d'analyse macro-économique.

M. Harsha Wickramasinghe, ancien Directeur général de l'Autorité pour l'énergie durable du Sri Lanka

Dans les les Pays et Territoires d'Outre-mer des Caraïbes, le programme **RESEMBID** a permis de transformer des expérimentations locales en leviers politiques. Aux Îles Caïmans, un pilote de rénovation de dix logements sociaux ayant réduit la consommation électrique d'environ 40% a fourni la base factuelle nécessaire à l'adoption de lignes directrices nationales sur l'efficacité énergétique en avril 2025.

A **Anguilla**, le projet a abouti à la première feuille de route énergétique nationale intégrée du pays – plan de ressources à horizon 2050, politique énergétique actualisée et plan de transition vers les véhicules électriques – qui oriente déjà des réformes législatives et des investissements dans le réseau.

En **Albanie**, deux lois sur la gestion des déchets et la responsabilité élargie des producteurs ont été adoptées, posant les bases d'une dynamique d'économie circulaire jusqu'alors absente du droit albanais.

A l'échelle locale, la **Convention des Maires en Afrique Subsaharienne** (CoMSSA), mis en œuvre en Ouganda, au Togo et en Côte d'Ivoire, illustre une contribution aux enjeux climatiques ancrée directement dans les territoires.



“ Cette initiative a eu un impact réel et mesurable sur nos communautés, démontrant que même de petits changements peuvent permettre de réaliser des économies substantielles tant en termes de consommation d'énergie que de dépenses des ménages... Le coût de la vie étant une préoccupation majeure tant pour les habitants que pour les décideurs politiques, donner aux individus les moyens d'adopter des pratiques d'économie d'énergie n'est pas seulement judicieux, c'est indispensable.

Kristen Smith, Conseillère principale en matière d'énergie au ministère du Développement durable des Îles Caïmans

En accompagnant des métropoles et villes intermédiaires dans l'élaboration de **Plans d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et pour le Climat**, le programme a installé une dynamique de fond : les équipes communales disposent désormais d'une **meilleure connaissance des enjeux climat-énergie** sur leur territoire, d'un cadre stratégique pour agir, et d'une légitimité renforcée pour dialoguer avec les partenaires internationaux. La phase en cours prolonge cette dynamique en passant de la planification à la démonstration, à travers des projets pilotes — surveillance de la qualité de l'air, solarisation de bâtiments publics, aménagements contre les îlots de chaleur — conçus pour ouvrir la voie à un passage à l'échelle.

Appui à la gestion des plastiques à usage unique et en polystyrène expansé à Sint-Maarten, soutenu par le programme RESEMBID



www.expertisefrance.fr

Contacts

Nicolas CHENET, Directeur du département
nicolas.chenet@expertisefrance.fr

Mathilde DE WILLIENCOURT, Directrice adjointe
mathilde.de-willencourt@expertisefrance.fr

Estelle CHAVALLARD, Responsable du pôle
Agriculture
estelle.chavallard@expertisefrance.fr

Jérémy CASTEUBLE, Responsable du pôle
Biodiversité
jeremy.casteuble@expertisefrance.fr

Camille LE JEAN, Responsable du pôle
Développement urbain et Économie circulaire
camille.le-jean@expertisefrance.fr

Romain RIOLLET, Responsable du pôle Énergie
romain.riollet@expertisefrance.fr

Remerciements :

*Remerciements aux équipes
projets du département
Développement Durable
d'Expertise France au siège et
sur le terrain ainsi qu'à
l'ensemble de nos partenaires de
financement et de mise en
œuvre.*